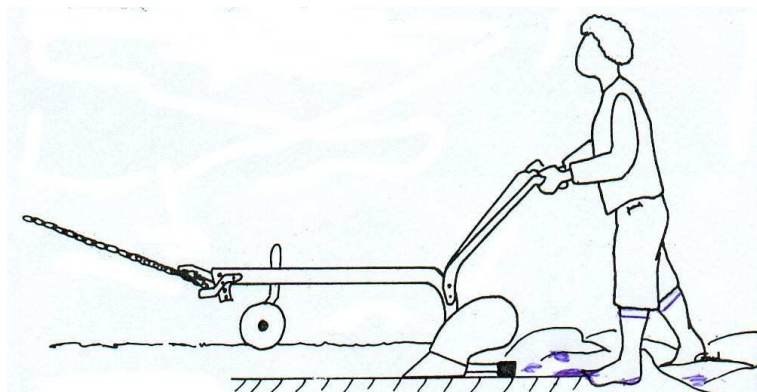


SENSIBILISATION à l'utilisation de la TRACTION ANIMALE en agriculture Bio

Formation conventionnée par le Conseil Régional Midi-Pyrénées



Proposé en partenariat



Route de Bournac
12400 SAINT-AFFRIQUE
Tél. : 05.65.98.10.35 - Fax : 05.65.49.03.58
E-mail : cfppa.st-affrique@educagri.fr



823, Avenue de la Fédarité
BRENS - 81600 GAILLAC
Tél. : 05.63.57.05.15 - Fax : 05.63.57.03.66
E-mail : cfp.81@mfr.asso.fr

DURÉE ET DÉROULEMENT

La durée de la formation est de 350 heures réparties en :

- 210 heures en Centre de formation
- 140 heures en entreprise

Date : d'avril à mi-juin

Le déroulement de cette formation se fera sur les 2 sites de Midi-Pyrénées (Brens/Saint-Affrique).

CONTENU DE LA FORMATION

- Connaissance de l'animal (race, hippologie, soins, alimentation)
- Initiation aux gestes techniques (conduite des animaux, harnachement)
- Utilisation du matériel (sur roue, traîne)
- Adaptation des techniques à la production de légumes bios
- Prise en compte de la traction animale dans une activité de production bio
- Historique et devenir de la traction animale en agriculture durable

CONDITIONS FINANCIÈRES (un devis peut être établi sur demande)

Financement de la formation

- Possibilités de prise en charge par le Conseil Régional Midi-Pyrénées au titre de la formation professionnelle continue dans le cadre du conventionnement attribué annuellement au CFPPA (nombres de places limitées et critères spécifiques à la région).
- Possibilités de recherche d'un financement à titre individuel (chacun de ces financements est spécifique, soit à un type de public, soit à une situation bien définie)
 - Congé Individuel de Formation (CIF)
 - FAFSEA
 - Plan de formation des entreprises
 - Pôle Emploi, etc...

Dans ce cas il appartient au candidat stagiaire d'effectuer personnellement les démarches auprès des organismes concernés (Pôle Emploi, DDTEFP, Mission Locale, etc...).

- Les frais de formation seront à la charge des stagiaires n'ayant pas obtenu un financement public.

Rémunération des stagiaires

Les possibilités et les conditions de rémunération sont différentes selon :

- l'organisme prenant en charge la formation,
- le statut des stagiaires à l'entrée,
- l'activité professionnelle réalisée.

SE LOGER, SE NOURRIR

Tarifs au 01/01/2011 (tarifs susceptibles de modifications)

Le CFPPA « la Cazotte » Saint-Affrique dispose de structures d'accueil complètes : hébergement en chambres, Self-service de l'établissement hors week-end et congés scolaires.

Tarifs : Chambre (1 personne « selon places disponibles ») 101,21 €/mois ; Chambre (2 ou 3 personnes) 78,72 €/mois ; Petit déjeuner (matin) 1,48 € ; Déjeuner (midi) 4,44 € ; Dîner (soir) 3,49 €.

Inéopole formation de Brens dispose d'hébergement en chalets 4 places et d'un service de restauration

Tarifs : forfait pension complète par semaine, mais possibilité d'acheter des tickets repas (se renseigner auprès de Inéopole formation de Brens).

Pour toute information, contacter :

- Mr PARCORET Gilles, formateur de Inéopole Formation de Brens au 05 63 57 05 15
- Mr BERROCHE Erwan, formateur du CFPPA St-Affrique au 05 65 98 10 35

Deux Centres de formations s'associent pour vous aider à prendre une décision sur l'utilisation de la traction animale dans un projet de production bio.

Selon le concept :

« Animal power for easy farming »

Intervenants et formateurs spécialisés dans ces techniques.